



DU DROIT DES OBLIGATIONS APPROFONDI



Présentation

Le droit des obligations, discipline fondamentale et foisonnante, s'inscrit au cœur du phénomène juridique dont il constitue la clef majeure d'analyse et de compréhension. Cette formation assure un complément unique au programme général de droit civil enseigné en L2 permettant l'acquisition et le renforcement de connaissances essentielles indispensables au suivi d'enseignements plus spécialisés, à la préparation d'examens ou de concours divers et, plus généralement, à l'exercice d'une profession juridique.

Objectifs

Objectifs (pédagogiques scientifiques, professionnels) :

- * Approfondir et compléter le socle commun de connaissances que constitue le droit des obligations.
- * Actualiser les connaissances en cette matière étudiée initialement en L2.
- * Préparer aux épreuves de droit des obligations de nombreux concours et examens (Pré-Capa, ENM...).
- * Contribuer à préparer les étudiants au suivi des enseignements plus spécifiques délivrés dans le cadre d'un Master 2.
- * Assurer une formation certifiée et/ou diplômante auprès des avocats sur une matière fondamentale.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les connaissances sont évaluées :

- en 1re session, par deux écrits de trois heures regroupant chacune deux modules. Cette session a lieu fin juin
- en 2nde session par un grand oral. Cette session a lieu en octobre ou novembre

Admission

Conditions d'accès

Conditions d'accès selon les niveaux :

Le candidat doit être titulaire d'une Licence en droit (L3).

Modalités d'inscription

Contactez le service des inscriptions de la Faculté () ou le service de la formation continue.



Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Anne Montagne-Pelissier

✉ anne.montagne-pelissier@umontpellier.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

CDE

🔗 <https://www.cde-montpellier.com/formation-droit/du-droit-des-obligations-approfondi/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique



Programme

Organisation

Programme

Module 1 (20 heures)

Les sources du droit des obligations Internes, européennes, comparées, privées, codification

Module 2 (120 heures)

Les sources des obligations

L'acte juridique, Le fait juridique

Module 3 (20 heures)

Le régime des obligations

La circulation, L'extinction

Module 4 (15 heures)

La preuve des obligations

- Les cours ont lieu en mai-juin.

- Complément à distance : Moodle est disponible à la fin de l'inscription